

>>> Pratiques de coopérations transfrontalières

Jumelages gagnants à nos frontières

Le Grand tétras est têtue, à la limite du vexant, il s'épanouit en Forêt noire et régresse dans les Vosges. Aussi, pour comprendre, les gestionnaires d'espaces naturels regardent de l'autre côté de la frontière et comparent leurs pratiques. Ils essaient de coordonner leur action et conçoivent des partenariats qui, ailleurs comme en Argentera-Mercantour, ont débouché sur des jumelages et des projets d'espace européen.

Dans les trois expériences que narre cette double page, la frontière, en marquant une rupture territoriale, ouvre des pistes d'études comparatives. Ainsi, l'observation du Grand tétras dans des forêts si proches et semblables que la Forêt noire et le massif des Vosges, nous renseigne sur les effets des choix opérés en matière d'exploitation forestière. De même, dans les eaux du futur parc international du détroit de Bunifaziu, l'étude des différences de densité de la biomasse permettent aux gestionnaires d'analyser les liens entre politiques de gestion et qualité des peuplements ichtyologiques. Et comme Corses et Sardes ont quinze années de décalage dans leur action, cela leur ouvre l'opportunité de comparer les effets à long terme de leurs différents choix de gestion. Quand au Gypaète barbu, ce doit être un sage. Emblématique du jumelage des parcs Alpi Maritime et Mercantour, il nous enseigne que les différences culturelles sont une richesse, à condition que l'on veuille bien s'y consacrer et s'engager sans détours dans la coopération. ■

Ballon des Vosges et Forêt noire Dérangé dans les Vosges, le Grand tétras s'épanouit en Forêt noire

Depuis vingt années, dans le massif vosgien, les effectifs de Grand tétras diminuent. De l'autre côté de la frontière, en Forêt noire, ils sont stables. Les milieux forestiers sont pourtant comparables et correspondent aux caractéristiques d'habitat de l'oiseau. Quelle est donc l'explication de cette différence ?

Pour comprendre, il faut savoir que le Grand tétras se nourrit surtout de myrtilles (baie, feuille et tige). En hiver, la neige tarit sa source principale d'alimentation et il se replie sur l'aiguille de sapin, qui a un apport calorifique bien moindre. Le Grand tétras est alors fragilisé et ne peut survivre à des dépenses d'énergie répétées : ce qui est le cas lorsqu'il est trop fréquemment dérangé. L'étude comparative des deux massifs,

réalisée par le Groupe tétras Vosges, a mis en évidence des différences importantes dans les modes d'exploitation forestière. Ainsi, en Forêt noire, la sylviculture est demeurée plus proche de la nature. La structure forestière qui en résulte est favorable au Grand tétras, sur une surface importante. Au contraire, en France, seuls deux tiers du territoire forestier demeurent, de ce point de vue, favorables à l'espèce.

Par ailleurs, les gestionnaires de la Forêt noire ont considéré que les 100 mètres de part et d'autre des voies de pénétrations sont susceptibles d'être perturbés par l'activité humaine. Une démarche de concertation et de réorganisation des activités a donc été engagée, afin de diminuer la densité du réseau de sentiers. De fait, sur les secteurs étudiés, les zones perturbées ne



© GILBERT ROSSI - PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

Invisibles mais bien réelles, les frontières s'imposent à la nature

L'histoire a dessiné des limites administratives sans aucune considération pour la cohérence des espaces naturels et des espèces animales qui les habitent. Un héritage géopolitique que l'on pourrait imaginer bien loin des préoccupations d'une faune libre et sans passeport. Et pourtant, de part et d'autre de l'invisible pointillé des frontières humaines, les réglementations, usages et coutumes, façonnent des milieux forts différents. Aménagements, infrastructures, pollutions, fréquentations, pratiques cynégétiques ou techniques de pêche sont autant de variables qui peuvent directement influencer sur la survie des espèces.

représentent aujourd'hui que 57% des surfaces en Allemagne, contre 70% en France.

Ces deux facteurs discriminants se conjuguent pour constituer une véritable cause d'exclusion pour l'espèce. Il suffisait de regarder de part et d'autre de la frontière pour le comprendre. ■

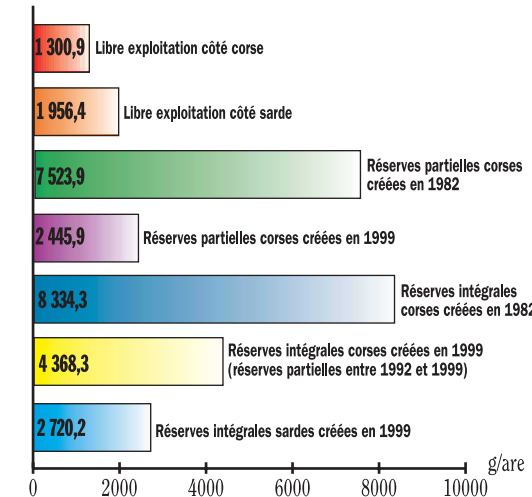
>>> Pour en savoir plus
Christian Schwoehrer, Parc naturel régional du Ballon des Vosges.
cschwoehrer.ben@wanadoo.fr

Projet de parc marin international entre Sardaigne et Corse Étude des biomasses de poissons : 15 années de gagnées

Depuis 1993, le parc national de l'archipel de la Maddalena (Sardaigne) et la réserve naturelle des Bouches de Bunifaziu (Corse), ont en commun un projet de parc marin international. L'objectif est de préserver un site particulièrement menacé par le développement des activités littorales et maritimes. L'aire marine protégée inclut l'archipel de la Maddalena et le détroit de Bunifaziu, sur une surface totale de 100.000 hectares. Pour définir une politique commune de protection les gestionnaires devaient disposer de données chiffrées sur l'état de la biomasse. C'est ainsi qu'en 2001, les suivis des peuplements réalisés depuis 1986 dans les Bouches de Bunifaziu ont été étendus à la partie sarde. Les résultats

collectés dans ces zones récemment réglementées ont confirmé l'impact négatif d'un effort de pêche trop important, renforcé par le braconnage. Ces données ont pu être comparées à l'évolution positive des biomasses dans les zones réglementées et suivies depuis plus de 20 ans. L'ensemble de ces suivis permettra de réaliser des transferts de génie écologique et halieutique entre les deux structures dans l'attente d'un plan de gestion commun et de la création d'une structure de gestion unique. ■

>>> Pour en savoir plus
Guy-François Frisoni : frisoni@oec.fr



BIOMASSES DE POISSONS SELON LA FORME ET L'ANCIENNETÉ DE LA RÉGLEMENTATION DU MILIEU MARIN (ESTIMATION 2002 EXPRIMÉE EN GRAMME/ARE, PORTANT SUR UN TOTAL DE 21 ESPÈCES CIBLES)

Massif de l'Argentera - Mercantour La montagne « senza frontiere » des Gypaètes barbues

Cœur cristallin cerné de marges sédimentaires, le massif de l'Argentera-Mercantour offre une grande richesse biologique et une variété de paysages. Sur cette entité biogéographique, se superpose un lieu de convergence humaine. Les relations croisées des hommes des Alpes, de la Ligurie et de la Provence y ont généré un patrimoine culturel original et sans frontière.

Initiée depuis plus de quinze ans, la coopération entre le Parc national du Mercantour et le Parco naturale Alpi Maritime, est le prolongement logique de cet héritage géologique et culturel transfrontalier. Le concept de « montagne sans frontière » symbolise les actions initiées conjointement dans des domaines très variés : préservation de la biodiversité, échanges de travaux scientifiques, publications, recherche de financements, comptages ou signalétique. Ainsi, les deux parcs développent des opérations en faveur de grandes espèces emblématiques, telle que la réintroduction du gypaète barbu. Cette action se traduit par l'organisation annuelle d'un lâcher, réalisé alternativement en France

et en Italie. Elle est complétée par la mise en place d'un réseau d'observation et l'organisation d'un colloque international franco-italien. Le suivi de la population de bouquetins se réalise également en coopération : comptages annuels, radio tracking, étude sur l'usage du territoire et sur la génétique, création de nouvelles colonies dans les espaces protégés de l'arc alpin, etc.

Les deux établissements mettent en commun leurs données et travaux scientifiques. Une capitalisation des connaissances qui a conduit à la publication d'un atlas transfrontalier bilingue, sur le patrimoine naturel et culturel des deux Parcs. Mais dans ce domaine, l'action la plus emblématique est certainement la coédition de « Montagne sans frontière », premier guide bilingue transfrontalier. ■

>>> Pour en savoir plus
Marina Jauffret, responsable transfrontalière • 04 93 16 78 88



Gypaète barbu en vol © Patrick Arsan - PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

Signalétique l'Europe par les cols

Réaliser une signalétique transfrontalière, peut sembler aller de soi. Les parcs Alpi Maritime et Mercantour ont pourtant eu à résoudre de nombreux problèmes :

- élaborer une charte graphique commune, en tenant compte de celles existantes ;
- homogénéiser les indications à porter sur les panneaux ;
- rédiger des panneaux bilingues ;
- utiliser les mêmes noms de lieux (certains cols portent des noms différents en France et en Italie) ;
- vérifier et se mettre d'accord sur les altitudes ;
- s'accorder sur les durées de randonnées ;
- homogénéiser les pictogrammes et comparer interdictions et obligations ;
- fabriquer de manière identique ;
- se mettre d'accord pour un positionnement des panneaux sur le site ;
- organiser l'installation : météo, mode de transport, fréquences de communication, bilinguisme...

À ce jour, 12 « cols européens » ont été équipés par les deux parcs.

Les gardes des deux parcs installent la nouvelle signalétique.



© J.M. Culotta - PARC NATIONAL DU MERCANTOUR